N°120 ÉTÉ 2011

Oh! Olivet

MAGAZINE DE LA VILLE D'OLIVET

› **On en parle**
La vidéo protection à Olivet en 2012 — 04

› **Ils font Olivet**
Francis Lévy, de la robe à la plume... — 11

› Loisirs

LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ

N° 120

Oh ! Olivet

Au sommaire de cet été...

Retour sur... 03

On en parle 06
Eau : des installations passées à la loupe

Olivet ensemble 07

Loisirs 08
Les nouveautés de l'été !

Oh ! Expression 10

D'hier à aujourd'hui 11
L'horloge fleurie, une curiosité olivetaine

Ils font Olivet 11
Francis Lévy, de la robe à la plume...

Edito

Chère Madame, Cher Monsieur,

Pour être compétitif, et « rester dans la course », il faut savoir innover. Le monde de l'entreprise est sans cesse dans cette logique parce que des parts de marché sont à gagner et que des emplois sont en jeu. Bien qu'il soit difficile de vouloir comparer, les collectivités, elles aussi, doivent s'adapter, innover et proposer de nouveaux services pour répondre aux attentes de leurs « clients », les habitants.

A Olivet, toute l'équipe municipale et les services se mobilisent au quotidien pour proposer des nouveautés. Il n'y a jamais d'automatisme dans nos démarches à reconduire des actions sous prétexte qu'elles sont établies ainsi d'année en année. En agissant de la sorte, la monotonie pourrait très vite s'installer et l'attractivité de notre territoire s'en ressentir. Et une ville qui « ronronne » est une ville qui s'essouffle au fil du temps et qui progressivement s'éloigne de ses habitants. Or, c'est tout le contraire que nous nous efforçons d'accomplir. Pour cela, nous nous imposons une seule méthode, celle de vous écouter et de mettre en œuvre ce que vous nous demandez.

Au moment de l'élaboration de l'agenda 21 par exemple, vous avez souhaité plus d'animations dans la ville, plus de moments de convivialité, avec parfois des attentes précises sur ce qu'il serait bon de faire à Olivet. Parce que c'est de circonstance en ce début d'été, je citerais la mise en place de cours de danse sur les bords du Loiret. Moins de six mois après l'adoption de notre agenda 21, cette action est en place et vous est proposée en juillet. D'autres animations nouvelles vont aussi faire leur entrée avec « Fête le pont », une formule revisitée de la fête populaire où l'on a plaisir à se retrouver.

Ces petits « plus » mis bout à bout font le dynamisme et forgent l'identité d'une ville. Bon été à tous.

Hugues SAURY
Vice-Président du Conseil général, Maire d' Olivet

PEFC IMPRIM'VERT

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hugues Saury, Vice-Président du Conseil général - Maire • RÉDACTION ET COORDINATION : Sophie Cazin, directrice de la communication avec la collaboration de Virginie Sombrun • CRÉDIT PHOTOS : mairie d'Olivet, Force Motrice, Fotolia - CONCEPTION "OH ! OLIVET" : Force Motrice • CONCEPTION & RÉDACTION "OH ! SORTIR : Emilie Bergevin, service communication • IMPRESSION : Copie 45 • DÉPÔT LÉGAL : juillet/août 2011 • **MAIRIE D'OLIVET - 283 rue du Général de Gaulle BP 129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00** • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement)

Olivet.fr

Retour sur... Mai › Juin

27 au 29 MAI 2011

La légende de Boismordan

Près de 1 000 personnes sur trois jours ont apprécié le conte musical « La légende de Boismordan » présenté au centre culturel d'Yvremont. L'Harmonie d'Olivet nous a mis dans l'ambiance, les jeunes Comédiens d'Olivet sur scène ont donné vie au conte et la chorale des jeunes enfants du conservatoire nous a émue. **Un joli partenariat réunissant les talents olivetains.**

27 & 29 MAI 2011

Les élus à vélo

Au programme des visites de mai, le Larry et le Val Couasnon. Plusieurs points ont été évoqués par les habitants comme l'attente de voir réaménager les giratoires du Petit Bois et de l'Archette pour éviter les embouteillages au moment du passage du tram ou encore de **nouveaux jeux pour enfants dans le parc du Larry.** Deux projets qui devraient prochainement voir le jour. Les habitants du Val ont eux appris la réfection prochaine de la rue Antoine Bourdelle et l'aménagement de salles associatives dans le gymnase de l'Orbellière.

d'infos sur www.olivet.fr

28 MAI 2011

Fête des tout-petits

Nolan, du haut de ses 14 mois, comme près de 200 autres jeunes enfants fréquentant les structures de la petite enfance ou les assistantes maternelles d'Olivet, a participé à sa première **grande fête. Organisée par la mairie au Donjon** sur le thème de la fête foraine avec manège, poneys et autres chamboule-tout, cette manifestation a permis de rassembler parents, enfants et personnels autour d'un moment récréatif très apprécié de tous.

9 au 20 JUIN 2011

Olivet en sport

La « semaine du sport » a débuté avec les Usépiades au Poutyl à destination des plus jeunes enfants des écoles. Puis tout s'est enchaîné avec notamment une initiation au golf urbain, des tournois, des démonstrations et des initiations proposées par les associations. Le principe de cette manifestation est de découvrir de nouvelles activités sportives avant, peut-être, de les adopter à la prochaine rentrée !

Tournoi national de foot des benjamins au Donjon

CHIFFRE DU MOIS

6 700

C'est le nombre de plantes ayant servi à créer le décor de l'horloge fleurie 2011 ! Toutes sont issues des serres municipales, bien sûr…

› L'horloge fleurie a 60 ans cette année ! Découvrez son histoire en page 11.

VIDE-GRENIER

Dimanche 4 septembre : "FOIRE A TOUT"

Donnez une 2e vie aux objets dont vous n'avez plus besoin en participant à la Foire à tout 2011. Jouets, vêtements, collections diverses peuvent encore être utiles à d'autres moyennant quelques euros !

Les inscriptions sont ouvertes à l'Office de tourisme du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. N'oubliez pas pour cela d'apporter une pièce d'identité et de donner les mentions inscrites sur votre plaque d'immatriculation.

› Tarifs variables selon les véhicules allant de 15€ à 25€ - les enfants peuvent également participer pour 5€ l'emplacement.

› Installation le jour J dès 6h30 autour du centre culturel d'Yvremont.

SÉCURITÉ

La vidéo protection à Olivet en 2012

Une trentaine de caméras devraient faire leur apparition sous un an sur l'espace public. L'objectif de ce dispositif est de contribuer à maintenir la tranquillité à laquelle est légitimement attachée la population.

Orléans dispose déjà d'une centaine de caméras

Après Orléans, Fleury, St-Jean-de-Braye, Olivet sera la 4ème ville de l'agglomération à s'équiper d'un système de vidéo protection. Le conseil municipal a en effet décidé de doter la ville d'un outil moderne et dissuasif pour prévenir les actes de délinquance aujourd'hui, et veiller à les contenir dans les années à venir.

Bien sûr, comparée aux autres communes de l'AgglO, Olivet est moins exposée aux cambriolages, vols et autres actes délictueux mais ils ne sont pas à minimiser pour autant. La municipalité a donc choisi de préparer l'avenir et d'aider la police municipale dans ses missions de proximité avec l'installation d'une trentaine de caméras. Si on ne peut pas tout en attendre, et que chacun s'accorde à dire qu'elles ne remplaceront jamais la présence d'agents sur le terrain, les chiffres tendent néanmoins à prouver que la délinquance est en net recul dans les villes qui en sont équipées. Une enquête* réalisée à l'échelle de la France sur la période 2000/2008 a démontré leur efficacité. Quand les villes en « zone police », comme Olivet, ont vu globalement leur délinquance baisser de 6,9 %, celle-ci a diminué encore plus fortement pour celles sous vidéo protection. Pour ces villes, c'est une baisse générale de 13,5 % qui a ainsi été enregistrée.

› + de 400 000 caméras en France

La vidéo protection n'est pas un phénomène nouveau. Les caméras sont déjà présentes dans notre quotidien. On en compterait environ 400 000 installées sur tout le territoire : aux entrées des magasins, dans les parkings, dans les transports publics (les bus et trams du réseau TAO sont tous équipés)… Il s'agit pour Olivet d'étendre ce principe de prévention à la voie et aux espaces publics. La ville y est par ailleurs encouragée par l'Etat qui en a fait une priorité gouvernementale se traduisant par des aides à l'installation dont elle souhaite profiter pendant qu'elles existent.

D'autres communes y réfléchissent aussi comme, St-Pryvé ou St-Jean-le-Blanc. Certaines, même de tailles modestes, ont déjà franchi le pas ; St-Ay par exemple.

Côté calendrier, les prochains mois devraient être consacrés à la détermination exacte des emplacements. Le centre-ville, le Larry, les abords des collèges, les bords du Loiret ou encore le Donjon pourraient en être pourvus d'ici un an.

› Ce qu'en pensent les Olivetains

Très souvent interrogés sur ce point, lors des visites de quartier à vélo notamment, les Olivetains se sont toujours montrés majoritairement favorables au projet de la vidéo protection.

- *Comme la réglementation l'exige, les images seront automatiquement détruites sous un mois maximum sauf en cas d'ouverture d'enquête par une procédure judiciaire.*
- *Les images prises sur les espaces privés seront en outre floutées.*

** Rapport du Député G. Geoffroy sur la contribution de l'Etat au développement de la vidéo protection présenté à l'Assemblée Nationale le 13.07.10.*

VOIRIE

Sens unique rue du Bac
depuis la rue de Général de Gaulle

Depuis le démarrage du chantier de la passerelle, et la nécessaire fermeture d'une voie de circulation sur le pont Leclerc, la rue du Bac avait été mise en sens unique de façon à faciliter les déplacements en direction du nord d'Olivet. Un aménagement de sécurité nécessaire compte-tenu de l'étroitesse de la chaussée et de l'augmentation du trafic pendant cette période de chantier.

Alors que les travaux s'achèvent sur le pont, il a été décidé de pérenniser le sens unique rue du Bac. Une occasion de préserver le site, les sentiers alentours et la sécurité des piétons et des cyclistes nombreux sur ces espaces au bord de l'eau.

La fermeture de la voie aux véhicules est par ailleurs maintenue le samedi à partir de 22h jusqu'au dimanche 21h30 pour permettre aux promeneurs de profiter des lieux en toute quiétude.

FINANCES

Le compte est bon !

Après le vote du budget primitif de la ville en décembre dernier, c'était au tour du compte administratif en mai, clôturant définitivement l'exercice 2010.

Les comptes 2010 de la ville sont définitivement arrêtés et validés par le Trésorier Principal. Tous les signaux sont au vert, preuve une fois encore que la ville continue à être bien gérée alors que des investissements importants ont vu le jour sur l'année passée. Plus de 10 millions d'euros de dépenses d'équipement ont été réalisées, la piscine l'inox en premier lieu. Un investissement sans précédent pour Olivet ! Et pourtant, l'autofinancement reste de même niveau que celui de l'année 2009 (établi à 4,35 millions d'euros). Il est le fruit d'une évolution positive des recettes de fonctionnement et d'une maîtrise des charges de fonctionnement. L'endettement a certes progressé mais il reste maîtrisé et conforme à la prospective qui avait été effectuée en début de mandat.

Au final, le résultat de clôture affiche un excédent de 1,55 millions d'euros, aujourd'hui réaffecté dans les projets inscrits au budget 2011.

Par delà les chiffres, un compte administratif renseigne sur la vitalité d'une ville. Olivet est un territoire dynamique, qui investit pour ses habitants en leur proposant de nouveaux services. C'est aussi une ville qui a soutenu l'emploi dans une période pourtant difficile par l'ouverture de nombreux chantiers.

ZAPPING

CONSEILLER DE QUARTIER

Pourquoi pas vous ?

Après trois ans d'exercice, les conseils de quartier vont se renouveler à l'automne. Toutes les personnes désireuses de s'investir pour leur quartier sont les bienvenues. Vous pouvez faire acte de candidature sur www.olivet.fr ou retirer un bulletin en mairie dès le mois d'août.

RENTRÉE EN MUSIQUE

Notez les dernières dates pour s'inscrire ou se réinscrire au conservatoire :

- **jusqu'au jeudi 30 juin**
- **et du 30 août au 2 septembre**

Les formalités s'effectuent sur place au 251 rue de l'Egalité de 14h à 18h.

d'infos au 02 38 63 00 57 et sur www.olivet.fr

AVIS AUX ASSOS

Les dossiers de demande de subventions annuelles seront disponibles début juillet sur le site de la ville www.olivet.fr. Ils peuvent aussi être retirés à la direction des finances de la mairie.

Attention, il est impératif de les retourner complétés en mairie pour le 20 septembre.

BIBLIOTHÈQUES

Elles fermeront du 2 au 13 août inclus et passeront aux horaires d'été à partir du 5 juillet :

- **Média-bibliothèque :** du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30
- **Bibliothèque :** mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, ouverture le mercredi dès 10h, et le samedi de 9h à 12h30

L'actualité de la bibliothèque, ce sont aussi les « estivales » les pochettes surprise pour adultes et enfants contenant des lectures... surprise !

« Feuilletons l'été », les après-midis dans le parc du Poutyl pour bouquiner les pieds dans l'herbe...

ÇA PERCUTE À LA MAIRIE...

La fin du marché du vendredi va s'animer... mais on ne vous en dit pas plus.

Rendez-vous le vendredi 1er juillet, place Louis Sallé à 18h45...

ça va faire du « bon » bruit !

DOSSIER DE L'EAU : CHAPITRE 2

Eau : des installations *passées à la loupe*

Dans le dossier du Oh ! Olivet de mai étaient présentés le circuit de l'eau potable à Olivet et son mode de gestion et d'exploitation confié en 1933 à Véolia (ex CGE) pour 99 ans. La mairie étudie actuellement la sécurisation de cette fin de concession en veillant à minimiser les risques indemnitaires auxquels elle pourrait s'exposer vis-à-vis du délégataire.

L'enjeu de ce dossier d'importance est de garantir un service de distribution d'eau de qualité pour les Olivetains à un coût optimisé. Régulièrement, dans le « Oh ! Olivet », vous serez tenus informés de l'évolution de ce dossier. 2ème étape de cette information, l'état des lieux du réseau.

Rappel de la situation

• **1933, la mairie délègue le service de l'eau potable à la compagnie générale des eaux pour 99 ans.** Sont à la charge de cette entreprise privée, la distribution de l'eau mais également toutes les infrastructures nécessaires à sa production et à son acheminement.

L'un des deux châteaux d'eau de la commune. Ici celui de Champereux.

• **1993 et 1995, les lois Sapin et Barnier imposent aux collectivités des délégations de service public limitées à vingt ans,** y compris pour celles relevant du domaine de l'eau. La loi Sapin précise que le terme des contrats peut aller au delà de cette échéance si les investissements, à la charge du délégataire, ne sont pas amortis durant cette période.

• **2009, l'arrêt du Conseil d'Etat, dit « arrêt Olivet » stipule que les mesures des lois Sapin et Barnier s'appliquent également aux contrats signés avant l'entrée en vigueur de la loi de 1995.** La durée de la concession de l'eau à Olivet est donc théoriquement ramenée à 2015 (au lieu de 2032) sauf si l'équilibre économique et financier du contrat le justifie. Dans ce cas, la durée peut être prolongée à hauteur du temps nécessaire pour atteindre cet équilibre.

Un diagnostic satisfaisant

Entourée de cabinets spécialisés (Finances consult et Pöyry Environnement) et en totale indépendance vis-à-vis de Véolia, la mairie examine donc actuellement l'équilibre économique du contrat et les conditions d'une sortie en 2015. Le risque indemnitaire est fort puisqu'il pourrait atteindre les 5 millions d'euros si Véolia se considérait lésée ; plusieurs avenants au contrat initial, dont certains très récents, ont en effet été signés imposant au délégataire des travaux pour moderniser les installations dont la ville est propriétaire.

La mairie a donc souhaité faire un état des lieux des divers ouvrages (châteaux d'eau et forages) et du réseau d'acheminement afin d'évaluer l'état de ses infrastructures. L'analyse des données et les visites techniques sur site montrent que le réseau d'eau potable est bien entretenu favorisant ainsi la performance de la distribution. Preuve de son « bon état de santé », son niveau de rendement est établi en moyenne à 96 %. Les fuites sont ainsi jugées limitées sur les 170 km de réseaux que compte Olivet. Autre point de satisfaction : les installations sont modernes et sûres et assurent au quotidien une production d'eau de qualité.

Prochaine étape :

La mairie va donc analyser finement le diagnostic technique et financier afin de faire le meilleur choix dans l'intérêt des Olivetains, mais en veillant aussi à limiter le risque de recours indemnitaire contre la commune.

Elle devra ainsi se prononcer sur l'une de ces possibilités :

• A la lecture des études et des différents éléments à disposition de la mairie, l'équilibre financier du délégataire serait atteint en 2015. La mairie aura alors à préparer la suite, soit par la mise en place d'un service public municipal, soit par une nouvelle délégation de service public.

• A l'inverse, les éléments en possession de la mairie concourent à l'idée que les investissements récents du délégataire ne seraient pas amortis en 2015 et qu'une fin de contrat à cette date pourrait contraindre la ville à verser de lourdes indemnités à Véolia. La mairie envisagera alors de solliciter le Directeur Départemental des Finances Publiques afin de demander une prolongation de contrat. Dans cette hypothèse, la mairie pourrait par ailleurs se saisir de cette opportunité afin de renégocier dans le même temps le prix de l'eau facturé aux usagers.

Tout le détail de l'état des lieux établi par Finances consult et Pöyry Environnement sur www.olivet.fr

RETOUR SUR... le conseil municipal du 27.05.2011

A l'ordre du jour et approuvés :

- **La mise en place d'un droit de préemption commercial** de la mairie. L'objectif est de soutenir et de garantir un développement harmonieux du commerce de proximité.
- **L'installation prochaine d'un système de vidéo protection** et la sollicitation d'une subvention à l'Etat.
- **L'approbation des comptes administratifs 2010.**
- **L'affectation de l'excédent 2010 du budget principal de 1,55 M€** à hauteur de 0,4 M€ pour la section de fonctionnement et de 1,15 M€ pour la section d'investissement.
- **L'attribution d'une subvention de 150 000 €** pour la restructuration et l'extension de la maison de retraite de la Mothe.

*Toutes les décisions prises en conseil municipal sont consultables en mairie. Prochain conseil municipal : **VENDREDI 22 JUILLET à 20H30***

Oh ! le carnet

Mai 2011

Félicitations aux mariés !

Pierre PEULTIER et Mélanie BASCHOUX • Frank DUBOST et Muriel MATHIEU • Jérémy BARBEREAU et Marion THIBAUD

Bienvenue aux bébés !

Louis PAILLAT • Adama BAH • Yahya DIAITE • Mathilde DEROUET • Rayan NGOBO • Irem UNAL • Julie SOCHALA • Faustine MERCENIER • Gabriel PIOUX • Éloan CARTIER • Ambre PUISAIS • Éthan-Roméo CHATELAIN

Ils nous ont quittés...

Jean-Marie SAVIN, 69 ans • Josette GITTON, 82 ans • Anne Marie THION, 89 ans • Arlette PENOT, 100 ans • Daniel BARTHON, 90 ans • Renée MAUBERT, 96 ans • Nicole TRÉMILLON, 73 ans • Maurice BUGE, 77 ans • Jean CUBERTAFON, 73 ans • Jean LAUTREN, 82 ans • Andrée GOND, 83 ans • Adrien MINHARD, 89 ans • Christian BROCHARD, 67 ans • Claude ASSELINEAU, 73 ans • Suzanne BORDIER, 92 ans • Jeanne LODÉ, 89 ans • Nicole PUAULT, 65 ans • Denise LESOURD, 90 ans • Ruth MÜLLER, 79 ans • Thierry PICON, 47 ans

SÉCURITÉ

Partez sereins en vacances !

Ce dispositif connu pour fonctionner l'été reste actif toute l'année. Il est, en outre, totalement gratuit.

La police municipale veille une fois encore sur votre maison pendant que vous êtes loin de chez vous. Avant de boucler vos valises, pensez à l'opération « tranquillité vacances ».

Mer, montagne, campagne... Vous serez nombreux cet été à partir quelques temps et à laisser votre maison inoccupée. Cette période, les cambrioleurs l'affectionnent ! Pour éviter que votre domicile ne soit « visité » en votre absence, une solution de prévention est à votre disposition. C'est l'opération tranquillité vacances proposée par la mairie. Des agents de la police municipale assurent régulièrement, mais de manière aléatoire, des rondes aux adresses qui leur sont signalées.

Maison surveillée, maison protégée

Le contrôle s'effectue depuis l'extérieur des habitations sans pénétrer chez les particuliers. Un regard sur les volets (qui doivent être laissés fermés), une vigilance sur la fermeture du portail... Ils vérifient que tout est en ordre. En cas de doute ou d'effractions constatées, ils préviennent la police nationale et effectuent en leur présence une visite des lieux, sans oublier bien sûr de vous appeler sur votre lieu de villégiature.

« Tranquillité vacances » ne dispense pas pour autant de prendre quelques autres précautions pour plus de sécurité. Des gestes de bon sens sont recommandés (voir ci-contre).

Alors cet été, ayez le bon réflexe. Avant de partir, passez à la police municipale pour signaler votre prochain départ en congés !

Tranquillité vacances, mode d'emploi :

- Remplissez le formulaire disponible sur le site internet www.olivet.fr (également disponible au poste de police)
- Apportez-le rempli à la police municipale en vous munissant d'une pièce d'identité. Vos demandes de surveillance seront également transmises à la police nationale qui se charge aussi de cette opération l'été.
- Prévoyez cette démarche quelques jours avant votre départ. En cas de retour anticipé, il est utile de prévenir la police.

Avant de partir :

- **Le B.A-BA :** faites le tour de la maison et vérifiez la fermeture des portes, des fenêtres, des volets.
- Ne laissez rien dans le jardin qui pourrait servir à entrer dans la maison (échelle, échafaudage, outils de jardin comme une pelle ou une pioche)
- Prévenez vos voisins qu'ils aient un regard bienveillant sur votre domicile.
- Faites suivre ou relever votre courrier par une personne de confiance. Une boite pleine révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant que vous êtes partis !

Police municipale : 636 rue Marcel Belot. Ouverture au public, du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 / samedi : 9h-12h

LES NOUVEAUT

Olivet ne s'endort pas l'été ! Le programme des festivités s'enrichit encore cette année. Des moments à partager en famille et entre amis et qui concourent à de nouvelles formes de convivialité dans la ville. Faites passer le mot et bon été à tous !

Le 14 juillet dès l'après-midi !

On aimait déjà la retraite aux flambeaux, le pique-nique du début de soirée en attendant le feu d'artifice suivi du bal, Plaine des Martinets…

On appréciera en plus cette année de pouvoir commencer la fête dès 16 heures, toujours Plaine des Martinets, pour réaliser de nombreuses activités.

Des ateliers de fabrication de lampions seront proposés aux enfants par l'association « les gens heureux ». Ils pourront ainsi créer leurs propres petites lanternes avant de les illuminer pour la retraite aux flambeaux.

Autre atelier, autre distraction originale qui réunira toute la famille, celui de la fabrication de chapeaux de papier par la technique du pliage. Sous la houlette de l'artiste Paul-Henri Jeannel, tour à tour grand professeur et magicien par la production de galurins tous plus originaux les uns que les autres, les participants apprendront en un tour de main les essentiels de l'origami…

Envie de prendre de la hauteur ? **Pourquoi ne pas essayer les échasses !** L'initiation est proposée par l'association Echasses urbaines 45. Les plus aguerris pourront même tenter d'accompagner la retraite aux flambeaux.

Un tout autre style encore avec l'atelier de Déco Jean-Baptiste qui propo-sera du graff en plein air. Une grande bâche installée entre les arbres, du matériel de protection et des couleurs à disposition pour s'en donner à cœur joie. Allez-y, ici, c'est permis !

Enfin, le site de la Plaine des Martinets deviendra une grande aire de jeux avec l'installation de jeux en bois géants proposés par la ludothèque « permis de jouer ».

Le début de soirée s'animera dès 19h, avec des **démonstrations et des initiations de salsa** par l'association salsa danse Olivet, des **jongleurs** pour distraire votre pique-nique et **la fanfare « le cri de la vache »** pour être résolument dans l'ambiance.

› Retraite aux flambeaux : deux départs à 21h30 et en musique depuis le sentier des Prés et le parc du Poutyl

Pour terminer en beauté, le feu d'artifice sera tiré à 23h, suivi d'un bal proposé par l'orchestre orléanais Artamuse !

› Sans oublier, la commémoration officielle à 18h au départ de la mairie

Dansons l'été !

Les dimanches après-midi de juillet seront rythmés à Olivet. Entrez dans la danse et profitez de quelques cours gratuits en plein air, dans le parc du Poutyl.

Danser au bord de l'eau n'est pas sans rappeler l'esprit des guinguettes d'autrefois. Le concept est bien sûr revisité pour l'occasion mais le principe reste le même : profiter en groupe du cadre qu'offre le Loiret et partager ensemble quelques danses.

Des professionnels de l'association Samb'Afro-Couleurs Café enseigneront les bases de la latino salsa et du swing (charleston, rock-lindy…) gratuitement et pour le plaisir de tous.

Le lieu s'animera dès 17h, y compris pour ceux qui préfèreront rester en retrait, à l'écart de la piste de danse. Sur place, la douceur de vivre prédomine. On prend le temps de boire un verre, de déguster une crêpe ou quelques pièces apéritives… C'est

ÉS DE L'ÉTÉ

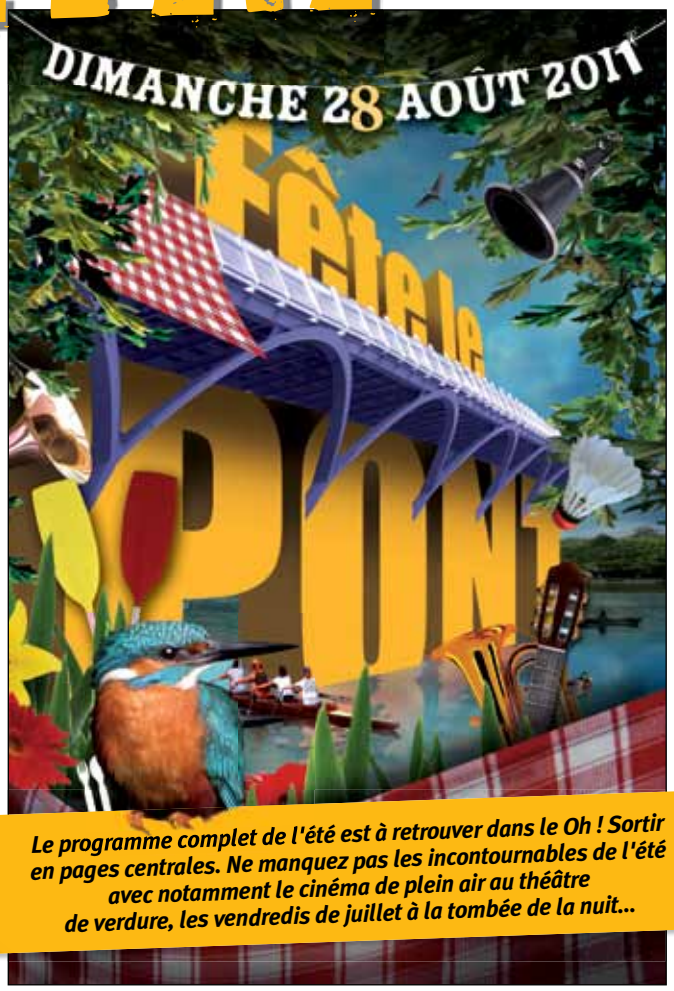

Le programme complet de l'été est à retrouver dans le Oh ! Sortir en pages centrales. Ne manquez pas les incontournables de l'été avec notamment le cinéma de plein air au théâtre de verdure, les vendredis de juillet à la tombée de la nuit...

toute la convivialité d'antan qui est remise au goût du jour !

Les dimanches 10, 17, 24 et 31 juillet de 17h à 19h au parc du Poutyl.
Cours de latino salsa : 10 et 24 juillet
Cours de swing : 17 et 31 juillet
Prévoir d'arriver 10 minutes avant le début du cours.

Cette nouveauté proposée à tous est une action de l'agenda 21 *(mesure 12 : favoriser les pratiques culturelles et sportives)*. Les habitants ont, en effet, exprimé le souhait de voir se multiplier des animations en adéquation avec ce qui fait l'identité olivetaine, pour se retrouver et favoriser l'épanouissement de chacun. La demande de cours de danse au bord de l'eau avait été plusieurs fois citée.

Dimanche 28 août, « Fête le pont »

La fin de l'été sera marquée par un événement pour le moins surprenant et jamais vu à Olivet : les Olivetains seront invités à se retrouver toute une journée sur le pont Leclerc avec à la clé des animations pour toute la famille.

Les travaux du pont Leclerc s'achèvent. La passerelle dédiée aux piétons et aux vélos ouvrira dans quelques jours. Fêtons l'événement ! Le temps d'une journée, le dimanche 28 août, le pont sera totalement fermé à la circulation... pour vous ! **Investissez ce lieu atypique pour une journée de détente avant la rentrée.**

A 11h30, un apéritif géant sera offert par la mairie. Poursuivez avec le déjeuner en apportant votre repas ou en achetant sur place. Les nappes à carreaux seront déjà dressées sur les tables des espaces « pique-nique » sur le pont. A disposition, plus de 300 places pour ce grand banquet citoyen. Place ensuite aux divertissements pour petits et grands : bacs à sable, courses de caisse à savons, spectacles en déambulation, terrain de pétanques et de badminton, tables de ping-pong, canotage sur le Loiret, initiations à l'aviron, à la danse, challenges divers... Il y en aura pour tous les styles et tous les âges !

ZAPPING DE L'ÉTÉ

DRAPEAU VERT !

Beau temps sur Olivet : la piscine découverte est ouverte. Le drapeau vert, hissé haut dans le parc du Poutyl, vous le signale de loin. Drapeau rouge, la piscine de plein air est fermée mais l'inox prend dans ce cas le relais dès 10h au lieu de 17h durant la période estivale.

Tous les horaires sur www.vert-marine.com

VOTRE BAGUETTE CET ÉTÉ !

Retrouvez ici les fermetures des boulangeries d'Olivet

- **Boulangerie des Quatre :** du 28 juin au 27 juillet inclus, 911 av du Loiret
- **Boulangerie Marteau :** du 3 au 24 août, 437 av du Loiret
- **Place aux Délices :** du 25 juin au 11 juillet, 206 rue Marcel Belot
- **Boulangerie Chalin :** du 13 juillet au 3 août, 353 rue Marcel Belot
- **Le Fournil d'Olivet :** du 8 au 30 août, 67 rue Marcel Belot
- **Boulangerie de l'Eglise :** du 30 juillet au 22 août, 61 rue du Général de Gaulle

DEVOIRS DE VACANCES

Pour les parents !

Pour bien préparer la prochaine rentrée des classes, n'oubliez pas de remplir la fiche de réinscription de vos enfants aux accueils périscolaires (restauration et accueils du matin et du soir). Ces documents ont été transmis directement par les managers d'école. Si vous n'en disposez pas, cette fiche vous sera adressée prochainement par courrier. La réinscription est à mettre à jour et à retourner en mairie avant le 15 août.

Contact direction Education/ Jeunesse : 02 38 69 83 26

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

Olivet anime l'été

Cette année encore, nous nous mobilisons pour offrir aux Olivetains la plus belle des saisons. Petits et grands auront le choix parmi les multiples animations et spectacles proposés, le plus souvent gratuitement. Nous voulons que ceux qui passeront tout ou partie de leurs vacances à Olivet puissent s'y distraire et vivre pleinement leur été.

De nombreux événements se déploieront dans la ville pour aller à la rencontre des habitants, dans un cadre parfois insolite, toujours convivial. Qu'il s'agisse de lecture, de cinéma, de sports, de danse, de théâtre, d'activités dans les centres de loisirs et lors des stages d'été, chaque Olivetain pourra trouver de quoi passer un bon moment, seul ou en famille…

Tous les ingrédients d'un été animé sont au programme, rythmé par quelques temps forts : comme les cours de danse donnés dans le parc du Poutyl, une action de l'agenda 21 adopté récemment, la fête du 14 juillet et « Fête le pont ». Dans un esprit de réappropriation de l'espace public, une grande fête sera donnée sur le pont Leclerc le 28 août. Pendant une journée, ce dernier deviendra un lieu de vie et de détente.

Nous vous souhaitons à tous un excellent été à Olivet, transformé quelques semaines en terrain de jeu pour toutes les familles et toute la famille.

› Le groupe majoritaire

Nous avons l'impression, à écouter les remous du monde, d'une accélération des situations de conflit, de l'augmentation du poids des inquiétudes pour notre pays et nous mêmes. Pour notre part et, conformes à nos engagements nous voulons croire que la nécessité de changement que tout un chacun ressent, sera tellement pressante que de nouvelles perspectives s'ouvriront. Certains s'emploient, dans cette évolution, à casser toutes les références. Ceci doit être relevé. Ainsi, dans notre action municipale nos efforts sont constants pour que les mots et les discours ne soient pas vains, pour que dans le choix des solutions celles retenues soient conformes aux buts recherchés de notre projet : urbanisme, jeunesse et sport, sécurité des biens et des personnes, accompagnement de nos anciens, services publics. La maîtrise de ces sujets doit être réelle et basée sur de nouveaux rapports entre élus et citoyens du début de la réflexion jusqu'au choix des solutions.

Les 9 et 16 octobre 2011 auront lieu la désignation du Candidat Socialiste aux Présidentielles. Il s'agit pour chaque Olivetain se retrouvant dans le projet socialiste de s'inscrire dans cette démarche participative pour élire le ou la candidate qui le portera.

› Marie-Danielle Rocherieux, Yves Martinez, Olivet ensemble autrement

Nous voilà enfin avec un pont rénové et une passerelle toute neuve! L'usage montrera si elle est aussi pratique qu'élégante et si, au rond-point de la tête de pont Nord, les cyclistes seront en sécurité sur l'anneau périphérique à double sens. L'avenue du Loiret, entrée principale d'Olivet, ne fait pas l'unanimité. Les réseaux enfouis, un cadre amélioré pour les commerces, c'est bien… mais le bureau de poste du Val joue toujours l'Arlésienne ! Les platanes venus de loin feront-ils oublier le charme printanier des prunus ? Le tapis routier silencieux ne nourrira-t-il pas des envies de vitesse sur cette ligne droite et large ? Les bandes cyclables, tantôt sur trottoir, tantôt sur chaussée, se perçoivent mieux avec la peinture, mais comportent des dévers mal venus et quelques plots redoutables.

Le plus discutable, dans ce bilan, est la mise en lumière : trop haut (8 mètres), froid comme une nuit d'hiver, ce premier éclairage à LED est un contre-exemple qui éclairera (avec nos impôts) les communes qui voudront choisir, elles, en consultant les habitants, un aspect plus convivial et chaleureux.

› Jean-Christophe Haglund et Odile Thomas, conseillers municipaux Groupe Pour Olivet, citoyenne, écologique et solidaire

L'horloge fleurie, une curiosité olivetaine

60 ans déjà qu'on vient admirer cette horloge qui n'est décidément pas comme les autres ! Chaque année en juin, on lui installe une décoration florale puis ses aiguilles…

Inaugurée le 10 juin 1951, l'horloge fleurie est l'une des plus anciennes de France. On la doit à Daniel Poulin, président du Syndicat d'Initiative, qui était à l'époque tombé sous le charme d'une réalisation similaire en Suisse. Soutenu par la corporation des horticulteurs et pépiniéristes du Canton Orléans-Sud et la mairie, il confie la création du 1er modèle au paysagiste orléanais Robert Lanson.

Environ 1 000 m³ de terre sont alors apportés sur une ancienne partie du domaine du Château de Couasnon acquise par la commune pour former la butte de l'horloge. Le cadran est ensuite réalisé à partir de plusieurs milliers de plants. A cela s'ajoutent les aiguilles aux dimensions hors normes (2,5 m & 2 m de long) pesant respectivement 19 et 11 kilos ! Le résultat est impressionnant et le succès immédiat. On vient même de loin en famille pour contempler l'ouvrage.

Les stagiaires du Centre de l'Archette (aujourd'hui l'AFPA) qui assuraient au départ l'entretien, sont depuis les années 70 mobilisés pendant une semaine pour réaliser l'ornement ; l'occasion de mettre en pratique leur savoir-faire. Quant au dessin de l'horloge, il diffère chaque année. Il est imaginé par le service des espaces verts de la ville qui prépare aussi les 6 700 plantes nécessaires à la renaissance chaque année de notre horloge fleurie.

Avec l'amicale collaboration de l'association « A la Recherche du Passé d'Olivet »

Francis Lévy, de la robe à la plume…

Avocat en retraite (Honoraire), Francis Lévy a collectionné durant toute sa carrière les bons mots de ses clients. Des propos qui prêtent à sourire, voire même à rire. Il les a récemment compilés dans un livre *« Il faut parfois décoder (ou : le grand sottisier de la justice) »*. C'est savoureux à souhait et c'est à lire cet été !

Cet Olivetain d'adoption de 69 ans a pour le moins eu une activité professionnelle des plus sérieuses. Pendant 43 ans, il exerça avec passion son métier d'avocat à Orléans. Une profession où les occasions de rire sont limitées et pourtant, il a été le témoin de situations bien cocasses... Francis Lévy se souvient *« Un couple de personnes âgées se savait héritier de nombreux biens immobiliers. Mais il ignorait, jusqu'à ce que je leur apprenne, que leur contrat de mariage stipulait qu'ils n'en jouiraient qu'au décès du dernier de leur parent. Or le grand-père était bel et bien toujours en vie à 106 ans ! Cette nouvelle les désempara profondément… »* Voilà ce qu'il a apprécié dans ces petits moments de vie qui lui ont été livrés si souvent : c'est l'inattendu de la situation ou de la réflexion de ses clients. Il a aussi pu être pris de fous rires au barreau comme la fois où un justiciable a souhaité lui *« résumer les faits longuement »*.

> ***« J'ai encore d'autres perles de ce genre pour une suite ! »***

Toutes ces anecdotes, il les a notées au fil du temps dans des petits carnets ou sur des bouts de papier. Il les partage avec nous aujourd'hui puisqu'il a eu la bonne idée, avec la complicité de sa femme Evelyne, de les rassembler dans une publication… Du bonheur à toutes les pages ! D'autres perles de ce genre sont encore dans les cartons. *« Pour une suite peut être un jour si mon éditeur me le demande ! »*

Au quotidien, cet homme érudit qui manie l'humour et la langue française avec une grande finesse partage son temps entre

ses deux petits-enfants, les voyages, le sport au gymnase du Larry et les lectures. L'histoire le passionne aussi. Il donne également quelques cours de peinture à ses amis et voisins bien qu'il ne s'accorde aucun talent ! A la fois drôle, modeste et inclassable, Francis Lévy est un auteur hors du commun !

« Il faut parfois décoder » aux éditions Persée par François Lenyot, le nom pris par sa famille durant la 2nde guerre mondiale

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour.
Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

TBWA\CORPORATE © Alexis / C.Maréchal Ref. 260.074004-A

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
inpes
www.inpes.sante.fr

Ministère chargé de la Santé